

Ecrit par le 3 février 2026

# NGE reçoit le label d'Etat 'Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes'



**Le groupe de bâtiment et travaux public NGE, basé à Saint-Étienne-du-Grès, vient de recevoir le label d'Etat 'Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes' pour l'ensemble de ses entités en France.**

L'Afnor Certification a délivré le label 'Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes' à NGE, une distinction qui met en lumière les organismes privés et publics qui se positionnent en faveur de l'égalité professionnelle.

Ce label se base sur plusieurs critères tels que la gouvernance et la stratégie égalité, les pratiques de

Ecrit par le 3 février 2026

recrutement, de carrière et de rémunération, la prévention des discriminations et du sexisme, l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle, l'ancrage opérationnel des engagements sur le terrain, ainsi qu'une transformation profonde et ambitieuse.

### Une féminisation des équipes depuis 2017

Le groupe NGE, employant 26 000 collaborateurs dans toute la France, se place donc en faveur de la mixité, de l'égalité professionnelle et de la féminisation des métiers du BTP.

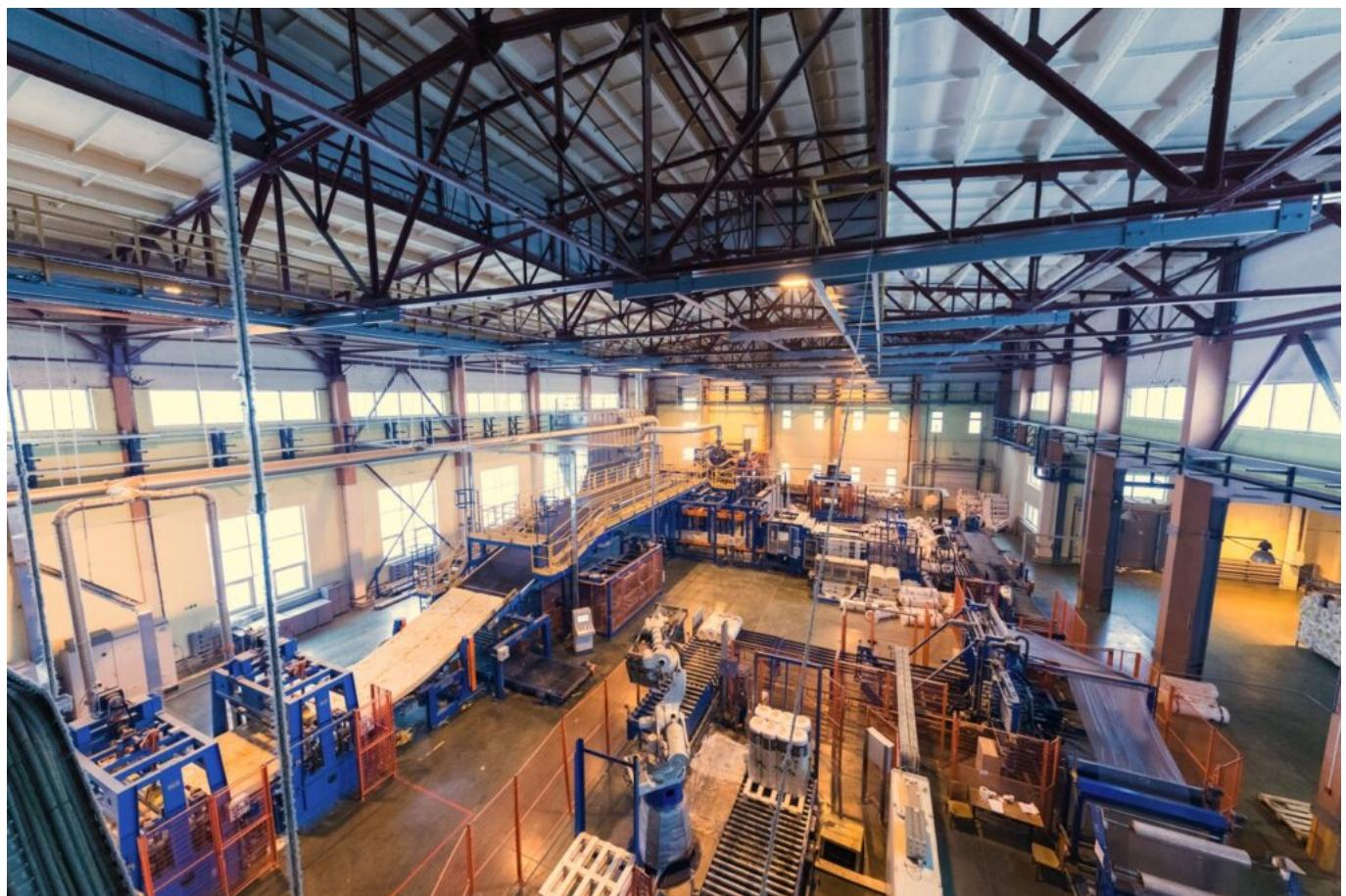
Depuis 2017, le Groupe a pris des actions concrètes dans le but de féminiser ses équipes dans un secteur majoritairement masculin. En 2025, NGE comptait donc 12,8% de femmes, contre 8% en 2017. D'ici 2028, l'objectif est d'atteindre 30%.

Pour ce faire, NGE s'entoure d'associations féminines ou engagées en faveur de la mixité et de l'égalité professionnelle telles que [Les SouterReines](#), [Elles Bougent](#), [CentraleSupélec au Féminin](#), [AFMD](#), [Force Femmes](#), etc.

« L'égalité professionnelle est un enjeu stratégique et prioritaire considérant qu'elle fait partie des leviers de performance du Groupe et participe à son attractivité dans un secteur où les métiers sont en tension », a déclaré NGE.

## Vaucluse, un laboratoire industriel en pleine transformation

Ecrit par le 3 février 2026

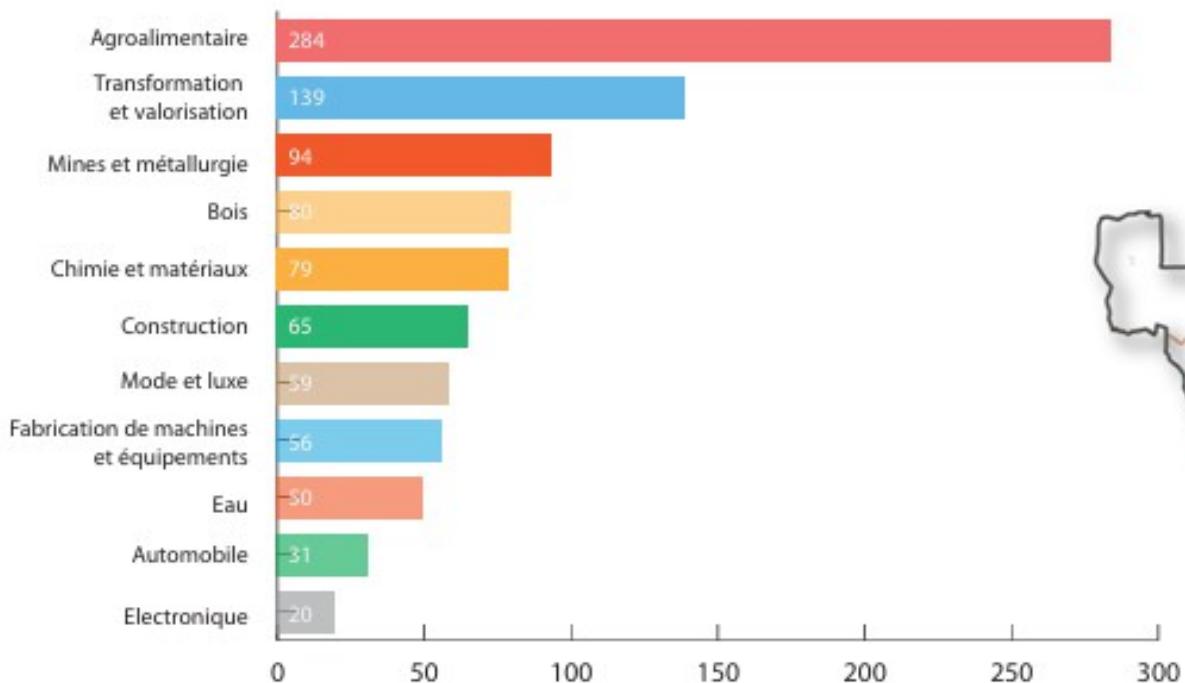


**Labellisé Territoire d'industrie pour 2023-2027, le Vaucluse réaffirme son rôle industriel en Provence-Alpes-Côte d'Azur grâce à un tissu diversifié d'entreprises et à une dynamique entrepreneuriale notable. Avec près de 4 400 établissements industriels, plus de 17 500 salariés dans le secteur et des filières structurantes comme l'agroalimentaire, chimie et transformation des matériaux, le département conjugue héritage et défis d'avenir.**

Dans un département qui compte plus de 50 000 établissements tous secteurs confondus, l'industrie représente environ 9% des unités économiques et 16% des salariés présents sur le registre du commerce en Vaucluse au 1er janvier 2024. Cela se traduit par 4 363 établissements industriels employeurs et 17 570 salariés actifs dans l'industrie — une croissance de +774 établissements et +1 166 emplois en deux ans.

Ecrit par le 3 février 2026

## Nombre d'établissements d'au moins 3 salariés par filière industrielle dans le Territoire d'industrie de Vaucluse



Source : CCI MAGE 2025 (Vaucluse), CAPFI 2025(Gard)

Réalisation : AURAV 2025

**Copyright Aurav**

### Un territoire industriel dynamique

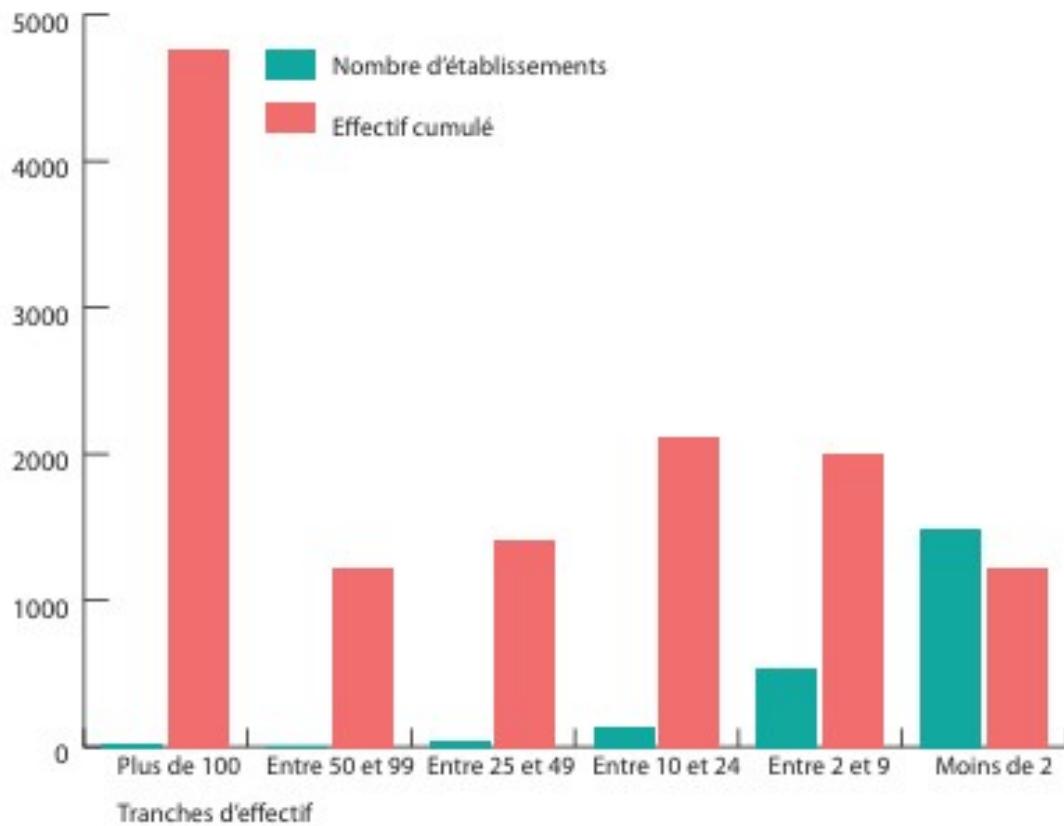
L'observatoire industriel de l'[Aurav](#) souligne également que, dans l'ensemble de la région Sud, le secteur industriel employait en 2024 près de 170 000 salariés pour plus de 10 500 établissements, avec 13% des emplois industriels régionaux localisés en Vaucluse.

### Des filières qui pèsent

L'agroalimentaire demeure la première filière du territoire : dans le Territoire d'industrie, ce secteur comprend 284 établissements d'au moins trois salariés, faisant de lui le pilier de l'activité industrielle locale. Le développement de cette filière se retrouve également dans le poids du département au niveau régional : les industries alimentaires représentent environ 25% des emplois industriels vauclusiens et près de 10 % du chiffre d'affaires industriel, avec quelque 240 entreprises et plus de 8 000 salariés permanents dédiés au secteur.

Ecrit par le 3 février 2026

## Peu de gros établissements mais qui concentrent plus d'un tiers de l'emploi



Source : CCI MAGE 2025 (Vaucluse), INSEE Sirene 2025 (Gard)

Réalisation : AURAV 2025

Copyright Aurav

### D'autres segments stratégiques

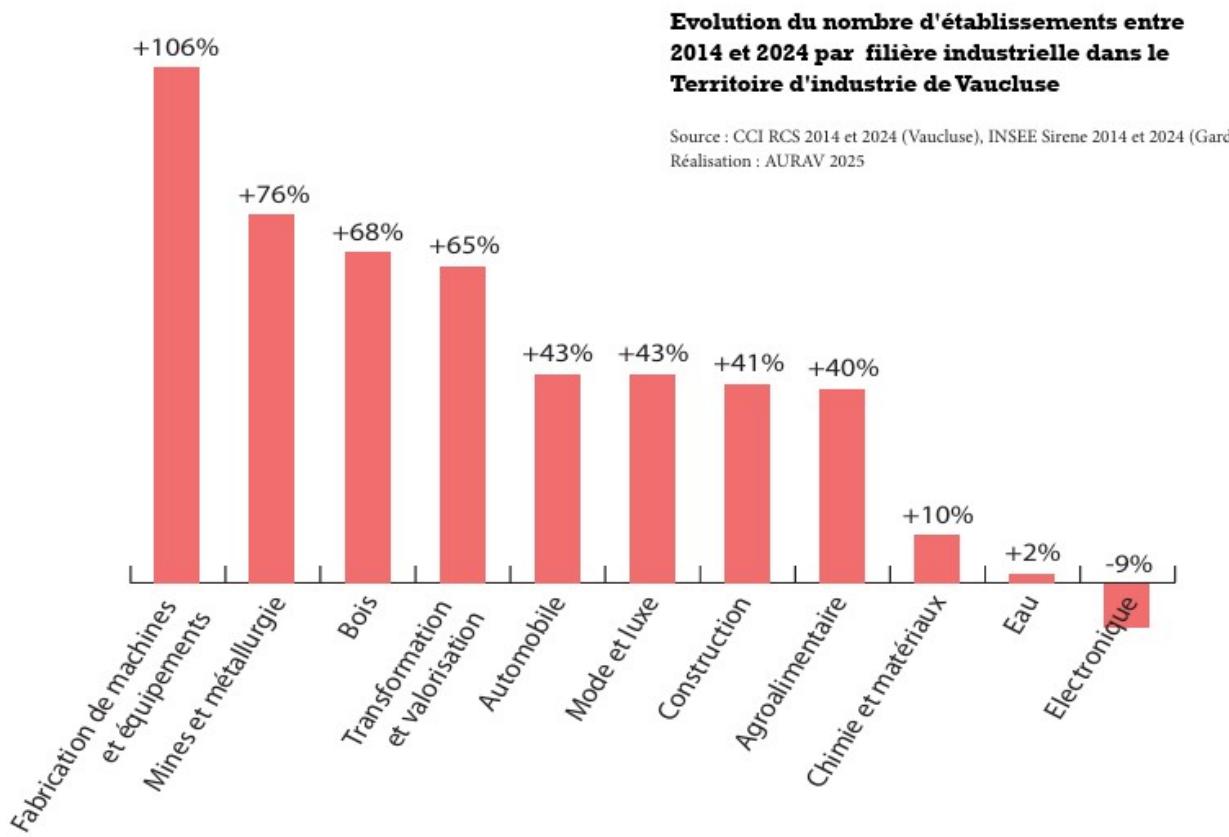
Outre l'agroalimentaire, d'autres segments jouent un rôle stratégique comme la Chimie et les matériaux : 79 établissements d'au moins trois salariés, concentrant 1 820 emplois et générant un chiffre d'affaires majeur grâce à une forte valeur ajoutée. La Transformation et la valorisation (de la gestion des déchets et des matériaux) : 94 établissements structurés autour de PME locales (Petites et moyennes entreprises). Mines et métallurgie, construction, mode et luxe complètent ce paysage multi-sectoriel.

### Une dynamique entrepreneuriale soutenue

Le tissu industriel vauclusien se caractérise par une prédominance très marquée des petites structures : 96% des unités industrielles ont moins de 10 salariés, ce qui souligne l'importance des TPE et PME dans

Ecrit par le 3 février 2026

l'écosystème local.



## Copyright Aurav

### La création d'entreprise

Cette dynamique se reflète aussi dans la création d'entreprises : selon l'Insee, 701 nouvelles sociétés industrielles ont été créées en 2024 dans le département, et le nombre total d'entreprises nouvelles s'élève à 10 716, toutes activités confondues.

### Défis structurels et trajectoires d'avenir

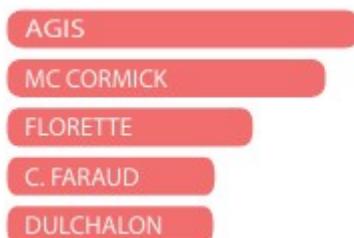
Malgré ces signaux positifs, l'industrie vauclusienne fait face à des défis classiques : l'attractivité des emplois industriels dans un marché du travail tendu, la modernisation des sites et l'adaptation des compétences aux technologies émergentes. L'implantation industrielle reste par ailleurs fortement dépendante des zones d'activités, avec des densités variables et un besoin constant de foncier adapté. L'attractivité globale du territoire repose sur une combinaison d'infrastructures, de formation et d'innovation, autant de leviers à renforcer pour soutenir la réindustrialisation engagée.

Ecrit par le 3 février 2026

## Top 5 des établissements employeurs dans les 5 principales filières du Territoire d'industrie de Vaucluse

Echelle: 200 emplois

### AGROALIMENTAIRE



### MINES & METALLURGIE



### CHIMIE & MATERIAUX



### CONSTRUCTION



### TRANSFORMATION & VALORISATION



## Copyright Aurav

### Pour faire court

Les chiffres confirment que le Vaucluse n'est pas qu'un département rural : il est un acteur industriel tangible de la région Sud, avec des milliers d'emplois, un maillage d'entreprises diversifié et une capacité à créer de nouvelles activités. Le label Territoire d'industrie constitue, en cela, un levier stratégique pour faire dialoguer innovations, formations et projets territoriaux. Reste à transformer cette dynamique en gains durables, à la croisée de la transition écologique, de l'attractivité des métiers industriels et d'une gouvernance territoriale renforcée.

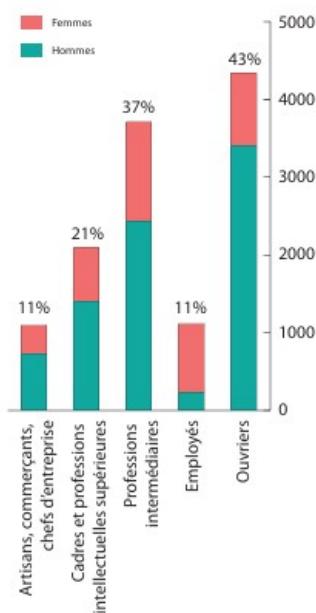
Ecrit par le 3 février 2026

Mireille Hurlin

**Sources :** CCI Vaucluse, [Chiffres clés de l'économie](#), répartition sectorielle et place de l'industrie (2024) ; Aurav [Territoires d'industrie Vaucluse](#) (Mars 2025) ; [ANCT](#).

Mireille Hurlin

**Part de l'emploi par sexe et par catégorie socioprofessionnelle dans l'industrie dans le Territoire d'industrie de Vaucluse**



**Un secteur où la place des femmes évolue lentement**

En 2018, le secteur de l'industrie manufacturière emploie 2,8 millions de salariés, ce qui correspond à 11% de l'ensemble des salariés français. Près d'un cinquième des hommes actifs travaillent dans l'industrie contre seulement 8% des femmes actives: celles-ci sont encore minoritaires puisqu'elles ne représentent que 30% de la masse salariale de ce secteur. Elles occupent principalement des postes d'employée ou de profession intermédiaire.

En 2018, les femmes représentent **30%** du nombre d'emploi du secteur industriel.



Source : INSEE 2024  
Réalisation : AURAV 2025

**Copyright Aurav**

## Deux communes vauclusiennes obtiennent le label 'Ville Prudente'

Ecrit par le 3 février 2026



**À l'occasion de la 8e édition du [label 'Ville Prudente'](#) de l'association [Prévention Routière](#), 179 nouvelles communes françaises ont obtenu la labellisation, dont deux en Vaucluse.**

Le label 'Ville Prudente' a été créé par l'association Prévention Routière, qui conduit des actions de sensibilisation et d'information auprès du grand public depuis 1949, dans le but de récompenser les communes, peu importe leur taille, qui s'engagent dans la prévention et la sécurité routière.

Pour cette 8e édition, ce sont 179 communes dont la labellisation a été dévoilée lors du 107e Congrès des maires et présidents d'intercommunalités de France en novembre. Différents niveaux de label ont été attribués, de 1 à 5 coeurs en fonction des actions menées par les communes.

## 2 communes vauclusiennes labellisées en 2025

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 20 communes ont été labellisées dont deux vauclusiennes : Pertuis et Mérindol. Toutes deux ont obtenu le niveau 2 du label. Les deux communes disposent désormais d'un panneau 'Ville Prudente' ou 'Village Prudent' à mettre à en entrée de ville. En plus d'obtenir une reconnaissance pour l'engagement de leurs élus en matière de prévention et sécurité routière, les deux communes vauclusiennes vont pouvoir bénéficier de différents outils pour poursuivre et optimiser leurs actions comme des fiches conseils et des bonnes pratiques, un kit de communication pour informer les citoyens de leur engagement, ainsi qu'un outil d'analyses statistiques.

Deux autres communes vauclusiennes ont déjà obtenu le label auparavant. Il s'agit de Bollène, à qui a été attribué le niveau 2 en 2024, mais aussi Avignon, qui, en 2020, a obtenu le niveau 3 grâce à son

Ecrit par le 3 février 2026

positionnement en faveur des mobilités douces.

## Ouverture des candidatures pour 2026

Pour la prochaine édition du label, les communes pourront candidater dès le mercredi 7 janvier via [le formulaire d'inscription en ligne](#).

Les candidats pourront ensuite renseigner les aménagements réalisés et/ou programmés, les actions de prévention et de sensibilisation au risque routier mises en œuvre, la mise en place d'indicateurs permettant de mesurer le risque routier sur la commune, ou encore la gestion des flottes de véhicules de la commune favorisant la sécurité routière.

## Le scandale des herbes de Provence



**Seulement 10 % des herbes de Provence consommées en France sont vraiment originaires de Provence. Les industriels qui les proposent se défendent en expliquant que l'appellation est**

Ecrit par le 3 février 2026

**générique et que la production locale n'est pas suffisante pour répondre à la demande. De leur côté les producteurs provençaux dénoncent l'imposture et crient au scandale. Et ils ont raison.**

Les herbes de Provence ne peuvent être considérées comme une appellation générique utilisable par tous. Cela pour au moins une bonne raison et qui devrait primer sur toutes les autres : le respect des règles qui conduisent l'usage de notre langue. Les herbes de Provence doivent venir de Provence, comme les huîtres de Cancale viennent de Cancale ou les andouilles de Vire viennent de Vire. Si elles ne viennent pas de Provence elles ne peuvent pas en prendre la dénomination. C'est aussi simple que cela. Demandez à un enfant de classe primaire ce qu'il en pense. Il vous apportera la réponse sans aucune hésitation.

### **Les mots sont justes et précis respectons-en leurs sens et leurs significations**

Si on ne respecte pas ces règles de base c'est la porte ouverte à tous les mensonges et les usurpations. Les dérives du langage peuvent ainsi aller très loin. Bien plus loin que nos simples herbes de Provence. S'agissant de certains régimes autoritaires on pourrait alors parler de « démocratie populaire », concernant une justice expéditive on pourrait aussi dire qu'il s'agit de « justice populaire », etc... Les mots sont justes et précis respectons-en leurs sens et leurs significations. La langue c'est notre socle commun, notre contrat social.

Dans un idéal il ne devrait pas être nécessaire d'inventer des labels ou des appellations certifiées. La bonne foi et l'honnêteté devraient suffire. Concernant nos herbes de Provence la pilule est d'autant plus difficile à digérer que les ingrédients de ces contrefaçons scandaleuses n'ont rien à voir avec ceux des vraies herbes de Provence. Pour ces dernières 4 herbes sont savamment dosées : le romarin, la sarriette, l'origan et le thym. Dans certains de ces plagiats on peut trouver jusqu'à 9 ingrédients, dont certains on l'imagine ne coûtent pas grand-chose. La cuisine c'est comme les idées il faut éviter les produits trop transformées et traficotés.

## **« Dites-le avec des fleurs » : Auribeau, Monieux et Camaret distingués pour la valorisation de leur environnement**

Ecrit par le 3 février 2026



**Les labels 'Qualité de Vie' et 'Villes et Villages Fleuris' viennent d'être décernés par [Renaud Muselier](#), le président de la [Région Sud](#) et [François de Canson](#), président du [Comité Régional du Tourisme](#).**

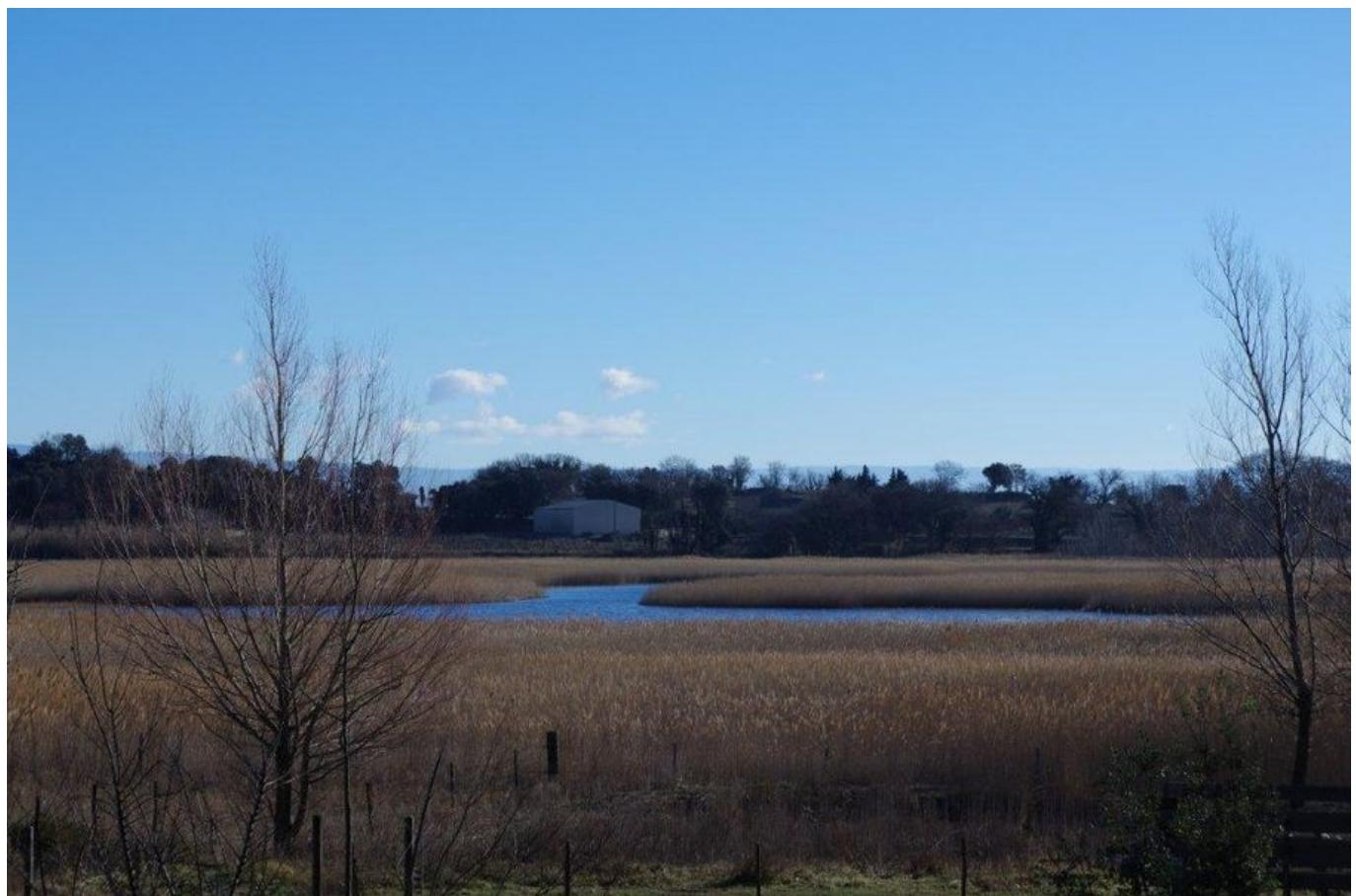
Parmi les 264 communes distinguées pour « la promotion du patrimoine végétal », dans le Vaucluse, le label '3 Fleurs' a été décerné à Auribeau (70 habitants), Monieux (268 habitants) et Camaret-sur-Aigues. De leur côté, Beaumes-de-Venise et Le Pontet gardent leur label '2 Fleurs' auquel accède désormais L'Isle-sur-la-Sorgue. Enfin Cavaillon, Pertuis et Sorgues, eux, ont '1 Fleur'.

Mention spéciale pour l'étang salé de Courthézon. Cet espace sensible naturel, où l'on extrayait du sel au Moyen-Âge, n'en contient plus mais en a gardé le nom. Niché au coeur des vignobles de Châteauneuf-du-Pape, ce bassin de rétention des eaux de pluie est une zone de biodiversité qui abrite nombre d'espèces protégées, insectes, oiseaux, reptiles. Un circuit de 2,4km en fait le tour, une boucle pédagogique accessible à tous, préservée, où on peut se promener et pique-niquer en famille tout en observant la nature.

Ecrit par le 3 février 2026



Ecrit par le 3 février 2026



L'étang salé de Courthézon. ©Mairie de Courthézon

### « Bien plus que des fleurs »

Pour Renaud Muselier, « ces labels, ce sont bien plus que des fleurs ! Ils symbolisent une volonté collective d'offrir à nos habitants un cadre de vie harmonieux, durable et accueillant. La Région Sud est un territoire où on respire mieux, où on vit mieux. »

Et François de Canson conclut : « 80% des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur vivent dans un climat et un environnement de qualité. Et ces labels jouent aussi un rôle crucial dans le choix de destinations touristiques des étrangers. Ils constituent donc un atout majeur dans l'attractivité donc la promotion de notre région. » D'ailleurs elle occupe la 3e place en France derrière La Nouvelle Aquitaine et l'Occitanie avec 42,3 millions de nuitées pour 2024, soit +4,2% pour l'hôtellerie et +11% pour le camping.

Ecrit par le 3 février 2026

# A Caromb, le patrimoine provençal se conjugue au futur avec les 'Ciéuta Mistralenco'



Depuis sa création en juin 2022, le label 'Ciéuta Mistralenco' est attribué aux communes engagées dans une démarche de valorisation de la culture provençale et sa langue. Régi par une charte que le Félibrige a élaborée, le label est une reconnaissance bénéfique à la portée de tous.

À Caromb, vendredi 14 mars, la commune est en effervescence, c'est un grand jour. La maire [Valérie Michelier](#) signe la charte des [Ciéuta Mistralenco](#). « Il permet d'ancrer cette identité provençale pour les

Ecrit par le 3 février 2026

générations futures et récompense aussi les efforts fournis par de nombreux acteurs locaux et par les municipalités précédentes » explique la première magistrate sur la candidature de Caromb. Il faut dire que le dossier de 30 pages pour une demande gratuite et simplifiée a enthousiasmé la commission d'attribution (voir aussi encadré 'Pour candidater, 'coume faire' ?' en fin d'article). La petite ville remplissait la majorité des conditions. Les panneaux bilingues, la rue Frédéric Mistral, les cafés et stages de provençal, le travail des associations, le concours de Tian de faiòu (plat typique de Caromb), la fête de la figue (spécialité du pays) ont pesé comme arguments. « Nous avons exposé avec du concret tout ce qu'ils attendaient d'une cité mistralienne » complète Valérie Michelier.

« Rappelons que la culture provençale a sa place partout et tout le temps. »

*Paulin Reynard, Capoulié du Félibrige*

Ce label répond à deux objectifs principaux : accompagner les villes dans leur démarche de visibilité de la culture d'oc, mais aussi montrer qu'elle peut se raccrocher à tout. Comme le résume le Capoulié du Félibrige Paulin Reynard, « ce peut être une grande fête à destination des entreprises et commerçants d'une ville avec de la culture provençale au milieu. Il faut rappeler qu'elle a sa place partout et tout le temps, cela ne s'arrête pas à faire des blagues en provençal ou aux fêtes folkloriques une fois par an ».

Il soulève entre autres la « responsabilité commune » dans l'enseignement de la langue, un des points clés de la charte 'Ciéuta Mistralenco'. Le label permet donc de se saisir de ces questions et de faire le lien entre les communes et l'Éducation Nationale.

Du côté de Caromb, si des interventions ont lieu en provençal, l'enseignement bilingue est en projet. « Intégrer la langue provençale dans notre école serait vraiment la cerise sur le gâteau. Et avec cette formation en primaire, la nouvelle génération serait plus engagée dans ce sens » anticipe la maire.

Ecrit par le 3 février 2026



*Saynète présentée par des élèves Virginie Bigonnet-Balet, professeure de provençal, lors de l'inauguration de la Ciéuta Mistralenco à Caromb. Crédit : DR*

### **La charte, un objectif idéal**

Il est difficile de respecter tous les points de [la charte](#) dès le départ. Cependant la commission Ciéuta Mistralenco accompagne les communes dans ce qu'elles ont déjà fait et ce qu'elles peuvent ensuite faire émerger. Paulin Reynard soulève ainsi une crainte fréquente des villes candidates, celle de ne pas réussir à créer le bon lien. « Il s'agit simplement de voir ce qui est déjà là et de trouver comment le relier à la langue et à la culture provençales. »

Le Capoulié du félibrige propose un exemple simple, comme la présentation d'un auteur local dans un document touristique. « Il faut montrer que son œuvre est en provençal. Ainsi, nous ne restons pas sur le caractère 'homme de lettres' sans s'interroger sur ce qu'il a fait vraiment. » D'autant que, selon la maire de Caromb Valérie Michelier, « cette culture provençale apporte de l'attractivité sur le territoire ». A ce jour, 81 communes sont labellisées ou en cours de signature, essentiellement en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (65 communes) dont près d'une quinzaine en Vaucluse (voir carte et encadré 'Les communes vauclusiennes labellisées' en fin d'article).

« La culture provençale apporte de l'attractivité sur le territoire ».

*Valérie Michelier, maire de Caromb*

Ecrit par le 3 février 2026

## Des initiatives en place sans budget

Deux ans et demi après la création officielle du label, le Félibrige a organisé [son premier congrès des Ciéuta Mistralenco](#) en février dernier. Une cinquantaine d'élus représentant une quarantaine de villes labellisées sont venus partager leur expériences et leurs projet autour de la culture et de la langue d'oc (autre dénomination de la langue régionale parlée dans tout le midi).

« Les villes jouent le jeu, et même moi Capoulié, je découvre un certain nombre d'actions que j'ignorais » s'étonne Paulin Reynard, ajoutant que « la majorité des initiatives se mettent en place sans moyens financiers ou très limités ». Et cela grâce au tissu associatif, aux institutions déjà présentes, aux ressources propre de la ville, aux équipements déjà amortis etc. De quoi créer une dynamique autour de la 'provençalité' dont les communes peuvent s'emparer. « Le soir de l'inauguration de Caromb, certains maires ont dit qu'ils allaient peut-être s'engager », révèle Valérie Michelier. Peu à peu, le projet du Félibrige enfoui pendant des années se développe à la lumière des volontés politiques de plus en plus fortes.

Amy Rouméjon Cros

**Renseignements :** Secrétariat du Félibrige : [contact@felibrige.org](mailto:contact@felibrige.org) ou  
Commission Ciéuta mistralenco : [cieutamistralenco@felibrige.org](mailto:cieutamistralenco@felibrige.org)



Ecrit par le 3 février 2026

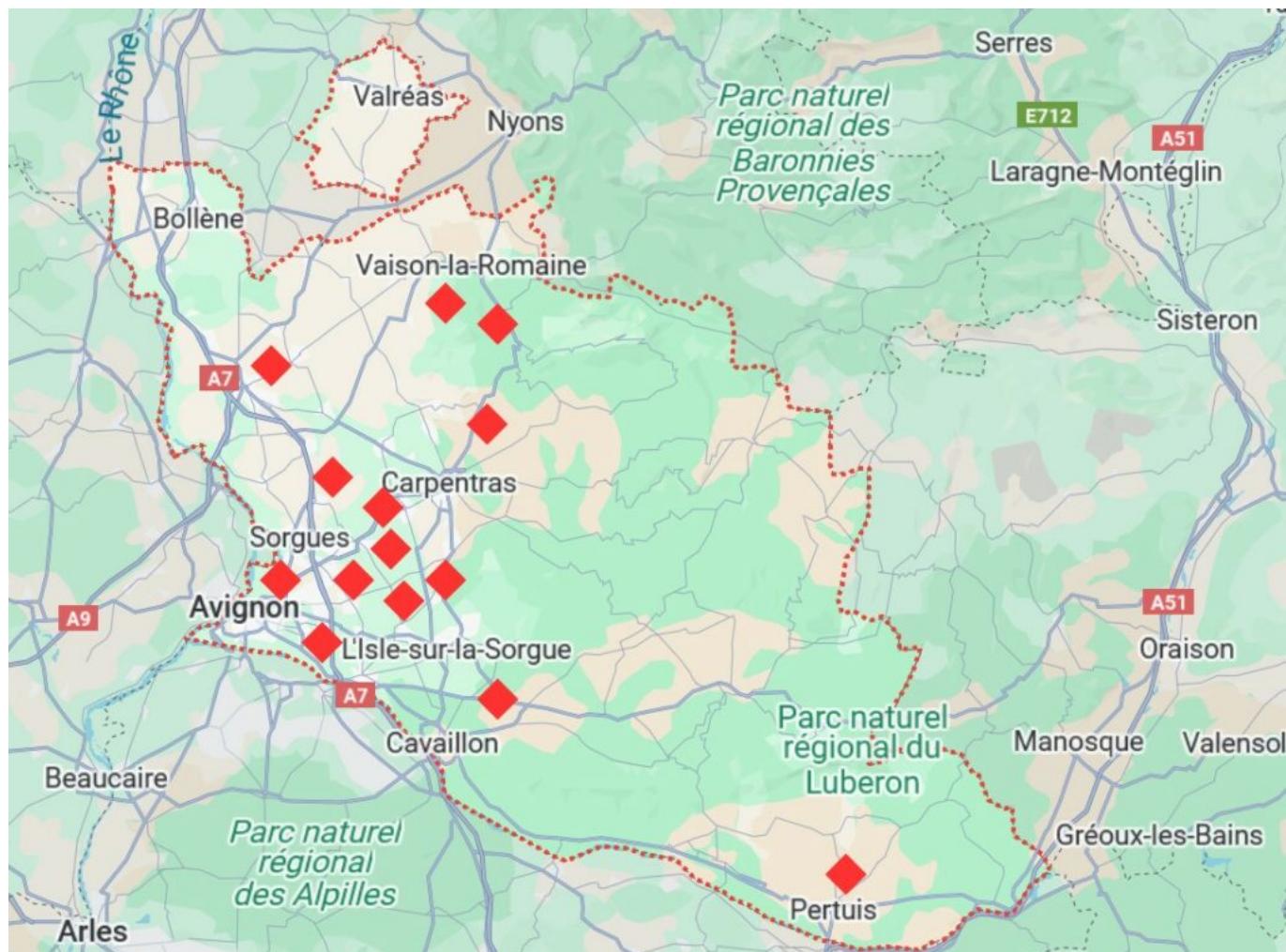


### Pour candidater, 'coume faire' ?

- L'initiative doit venir de la commune, le félibrige n'attribuant pas directement le label
- Le label étant gratuit et valable dans tous les pays d'oc, il n'y aucun frais de candidature ni d'adhésion au Félibrige.
- Un référent membre du Félibrige, qui ne soit pas élu à la municipalité candidate, aide au montage du dossier.
- La commission Ciéuta Mistralenco, indépendante du Félibrige, étudie la candidature.
- Si les critères d'attribution sont respectés, le bureau de la maintenance concernée par la localité juge le fond du dossier et le valide dans un deuxième temps.

Ecrit par le 3 février 2026

- Enfin, le Capoulié du Félibrige, qui ne siège dans aucune de ces deux commissions, signe officiellement [la charte du label](#) avec la mairie.
- En cas d'échec, les commissions accompagnent tout de même les communes candidates pour améliorer leur dossier.
- Le label est attribué à vie mais peut être retiré en cas de non respect de la charte signée, après un contrôle du Conseil des Ciéuta Mistralenco.



### Les communes vauclusiennes labellisées

En tout, 81 communes sont labellisées ou en cours de signature, dont 65 en région PACA. La première Ciéuta Mistralenco a été Manosque (04), en septembre 2022. Dans le Vaucluse, Le Thor a ouvert la voie en mai 2023 aux 13 autres communes labellisées. Le département rassemble près d'un quart des labels provençaux (carte ci-dessus et liste ci-dessous) :

- Bédarrides
- Cabrières d'Avignon
- Caromb

Ecrit par le 3 février 2026

- Caumont-sur-Durance
- Châteauneuf-de-Gadagne
- Crestet
- Entraigues-sur-la-Sorgue
- Le Pontet
- Le Thor
- Monteux
- Pernes-les-Fontaines
- Pertuis
- Sérignan-du-Comtat
- Vaison-la-Romaine

L

---

## IGP : Cavaillon prend le melon



Ecrit par le 3 février 2026

**Ce mercredi 12 février, le Melon de Cavaillon a été officiellement reconnu IGP (Indication géographique protégée). Une véritable reconnaissance pour les producteurs locaux.**

Après des années de quête pour l'obtention du label Indication géographique protégée, le Melon de Cavaillon est enfin reconnu IGP. Un label de qualité de l'Union Européenne qui vient récompenser le savoir-faire des producteurs locaux de ce fruit qui est à présent protégé par une identité d'origine et de qualité.

« Une véritable fierté pour Cavaillon, pour le Vaucluse et pour la Région Sud ! »

*Benoit Mathieu, président du Marché d'intérêt national de Cavaillon*

Le 3 février dernier, Gérard Daudet, maire de Cavaillon, a annoncé que le dossier de l'IGP Melon de Cavaillon avait été instruit par la Commission Européenne. « Cette bonne nouvelle, dont je suis particulièrement fier, nous la célébrerons tous ensemble, je l'espère, lors de la Fête du Melon 2025 », avait-t-il alors déclaré. Ce mercredi 12 février, c'est officiel, l'IGP Melon de Cavaillon est née.

Depuis plusieurs années, le Syndicat des Maîtres Melonniers de Cavaillon, qui est à l'origine de la marque 'Melon de Cavaillon', œuvrait pour obtenir ce label. « L'IGP garantit que chaque Melon de Cavaillon respecte des critères stricts de culture et de production, tout en préservant son héritage et ses traditions locales », explique le Syndicat.

Ainsi, pour être reconnu par le label, le fruit et sa production doivent suivre un cahier des charges strictes avec un taux de sucre à respecter, ainsi qu'un poids, un visuel, et même un certain mode de présentation lors de la vente. L'aire géographique de production et de conditionnement du Melon de Cavaillon s'étend sur une partie des départements des Alpes-de-Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône, du Var et du Vaucluse.

## Le restaurant scolaire de La Salle champion de la chasse au gaspillage alimentaire

Ecrit par le 3 février 2026



Vitore Pereira, chef-gérant du restaurant [du groupe scolaire La Salle](#) à Avignon vient d'obtenir 2 étoiles dans le processus de labélisation 'Zéro Gaspil - Collectivement Responsables'. La certification de ce label national lui a été remise par [Jérôme Picard](#), chef d'établissement du collège La Salle, [David Chicot](#), directeur général de Mille et Un Repas, ainsi que Claude Nahoum, 1<sup>er</sup> adjoint au maire d'Avignon Délégué à la ville éducative, culturelle et solidaire.

Crée en 2007 par [la société de restauration collective Mille et un repas](#), cette démarche vise à lutter contre le gaspillage alimentaire. L'initiative validée en 2013 par le cabinet indépendant [Bureau Veritas certification](#) constitue depuis la base de la première attestation de conformité en restauration collective dédiée à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

### 73 critères pour obtenir la certification

Pour obtenir sa certification, le restaurant scolaire dirigé par Vitore Pereira a dû répondre à 36 critères de conformité et 37 critères d'excellence dans les 4 volets d'engagements qualité (Environnement-Economique, Social, Alimentation-Santé/Bien-Etre, Relation clients/convives) évalués pendant plusieurs mois par un auditeur du Bureau Veritas. Grâce à ces pratiques, les élèves de La Salle ont aujourd'hui

Ecrit par le 3 février 2026

réduits leurs déchets alimentaires à moins de 30 grammes en moyenne par jour et par repas, sachant que la moyenne nationale est de 120g sur un plateau moyen quotidien de 450g par convive.

### Faire des économies et réinvestir dans des produits frais

Concrètement, les élèves sont libres de leur choix et se servent sur les pôles de distribution, en self-service, répartis dans le restaurant, en fonction de leur faim et de leurs envies. Ils sont responsables de ce qu'ils mettent dans leur assiette, une seule obligation, la terminer avant de passer au plat suivant et de débarrasser eux-mêmes leur plateau en triant leurs déchets.

« Ces résultats exceptionnels permettent, notamment, de faire des économies réinvesties dans les meilleurs produits, frais, locaux et de saison », Mille et un repas qui assure le service de restauration de La Salle.

Le restaurant du groupe La Salle devient également le premier restaurant scolaire de la Région à être labellisé sous cette nouvelle version du référentiel.



**Vitore Pereira, le chef-gérant du restaurant du groupe scolaire La Salle.**

Ecrit par le 3 février 2026

# 7 Vauclusiens au palmarès des territoires engagés 2024



Sept territoires vauclusiens figurent au palmarès 2024 des territoires régionaux engagés qui vient d'être dévoilé à Marseille lors de [la 2e édition de la journée Sud Biodiv'](#). Proposé par de [l'Agence régionale de la biodiversité et de l'environnement](#) (Arbe), cet événement réunissant les acteurs professionnels qui agissent pour préserver la biodiversité et la ressource en eau (collectivités, gestionnaires de milieux naturels, associations, entreprises, agriculteurs) avait cette année pour thème : 'Changement climatique : la Nature, LA solution' . Une journée animée notamment par un grand témoin, Jean Jouzel, paléoclimatologue de renom, venu partager son expérience.

L'occasion également pour l'Arbe de dévoiler son palmarès 2024 des territoires régionaux engagés récompensant cette année 47 lauréats issus de toute la région Sud (collectivités et gestionnaires de parcs d'activités). Parmi eux, on en dénombre 7 dans le Vaucluse.

Ecrit par le 3 février 2026

## La CCAOP et Sorgues rejoignent 7 autres collectivités vauclusiennes

Dans la catégorie 'Label Territoire Durable - Une COP d'avance' [la Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence](#) obtient le niveau 2 (le niveau 4 étant le plus élevé). Dans le même temps [la ville de Sorgues](#) reçoit le niveau 1 dans ce domaine évaluant « l'intégration des enjeux de développement durable dans les politiques publiques, le fonctionnement et les services de la collectivité. »

Pour rappel, depuis 2018 la commune d'Avignon (niveau 4), la Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (niveau 2), la Communauté d'agglomération du Grand Avignon (niveau 2), Carpentras (niveau 2), Châteauneuf-de-Gadagne (niveau 1) ainsi que Villedieu et Mirabeau (toutes deux labellisées 'Territoire engagé') ont également été distingués par l'Arbe.



La commune de Sorgues reçoit son prix de niveau 1 dans la catégorie 'label Territoire Durable - Une COP d'avance'. Crédit : Arbe/DR

## Villars et Saumane s'engagent pour la nature

Par ailleurs, concernant le dispositif 'Territoires engagés pour la nature' visant à identifier, accompagner et valoriser les collectivités qui se mobilisent en faveur de la biodiversité. Ce sont les villages de Saumane-de-Vaucluse et Villars qui ont été récompensés en Vaucluse cette année.

Saumane s'est notamment distinguée par sa démarche de préemption au niveau des zones agricoles et des zones naturelles (ENS Vallon de la Tapy et parcelles forestières). La commune souhaite aussi mettre

Ecrit par le 3 février 2026

en place un aménagement de la cour d'école par la désimperméabilisation et la végétalisation, créer une commission extra-municipale ainsi qu'installer des nichoirs pour oiseaux et chauve-souris.

De son côté, Villars a séduit par sa volonté de sensibiliser les élus aux enjeux de préservation de la biodiversité par l'organisation de visites et de formations, de communiquer sur la richesse et la fragilité de la forêt communale par la pose de panneaux d'information, d'intégrer la réflexion de l'intensité lumineuse pour préserver la faune dans le projet de remplacement des luminaires de la commune ainsi que de réaliser un inventaire de la biodiversité communale.



La commune de Villars devient un 'Territoires engagés pour la nature'. Crédit : Arbe/DR

### Les zones d'activités de Vaucluse se mettent au vert

Enfin, 16 parcs d'activités économiques de la Région Sud ont été honorés pour leurs qualités et leurs performances environnementales. Parmi eux figurent 3 zones vauclusiennes dont le label+ développé par l'Arbe a été renouvelé pour deux ans : le parc d'activités Les Fontaynes à Villes-sur-Auzon (label Parc engagé), le parc d'activités Saint-Joseph au Thor (niveau 1) et le pôle d'innovation d'Agroparc à Avignon (niveau 3).

En tout, 42 parcs d'activités de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont 12 en Vaucluse, sont inscrits dans cette démarche régionale d'amélioration continue. Dans le département, y figurent les parcs d'activités Bel-Air aux Taillades, des Ecluses à Vaison-la-Romaine, Camp-Bernard à Sablet, des Hauts-Banquets à Cavaillon,

Ecrit par le 3 février 2026

d'Apt-Ouest, de la Grange Blanche à Courthézon, du Pôle d'activités Piol à Mazan ainsi que le pôle aéronautique Pégase à Avignon et le MIN (Marché d'Intérêt National) d'Avignon



Les lauréats du label+. Crédit : Arbe/DR